

CONDITIONS DEFINITIVES SUR INDICE EN DATE DU 26 février 2007

Emetteur Société Générale
Date d'émission 28 février 2007
Prise ferme SG Option Europe

Indice CAC 40® (FR0003500008)

- Promoteur de l'indice : Euronext Paris SA
- Marché Lié : Euronext.liffe, Paris
- Taux de Conversion : Non applicable

Tranche	Nombre de Bons émis	Nature du Bon	Prix d'Exercice	Date de maturité	Lot de Bons d'Option	Prix d'Emission
A	10.000.000	achat	EUR 6.100	20.04.2007	200 Bons	EUR 0,09
B	10.000.000	achat	EUR 5.100	18.05.2007	200 Bons	EUR 3,78
C	10.000.000	achat	EUR 5.300	18.05.2007	200 Bons	EUR 2,76
D	10.000.000	achat	EUR 5.700	18.05.2007	200 Bons	EUR 1,02
E	10.000.000	achat	EUR 5.900	18.05.2007	200 Bons	EUR 0,45
F	10.000.000	achat	EUR 6.100	18.05.2007	200 Bons	EUR 0,15
G	10.000.000	vente	EUR 5.100	18.05.2007	200 Bons	EUR 0,15
H	10.000.000	vente	EUR 5.300	18.05.2007	200 Bons	EUR 0,26
I	10.000.000	vente	EUR 5.500	18.05.2007	200 Bons	EUR 0,47
J	10.000.000	vente	EUR 5.700	18.05.2007	200 Bons	EUR 0,82
K	10.000.000	vente	EUR 5.900	18.05.2007	200 Bons	EUR 1,38
L	10.000.000	achat	EUR 5.300	21.09.2007	200 Bons	EUR 3,12
M	10.000.000	achat	EUR 5.700	21.09.2007	200 Bons	EUR 1,59
N	10.000.000	achat	EUR 5.900	21.09.2007	200 Bons	EUR 1,02
O	10.000.000	achat	EUR 6.200	21.09.2007	200 Bons	EUR 0,44
P	10.000.000	vente	EUR 5.300	21.09.2007	200 Bons	EUR 0,78
Q	10.000.000	vente	EUR 5.700	21.09.2007	200 Bons	EUR 1,50
R	10.000.000	vente	EUR 5.900	21.09.2007	200 Bons	EUR 2,05

Tranche	Code ISIN	Code mnémonique
A	FR0010443077	4370S
B	FR0010443085	4371S
C	FR0010443093	4373S
D	FR0010443101	4374S
E	FR0010443119	4375S
F	FR0010443127	4376S
G	FR0010443135	4377S

H	FR0010443143	4379S
I	FR0010443150	4380S
J	FR0010443168	4381S
K	FR0010443176	4382S
L	FR0010443184	4383S
M	FR0010443192	4384S
N	FR0010443200	4386S
O	FR0010443218	4388S
P	FR0010443226	4389S
Q	FR0010443234	4391S
R	FR0010443242	4392S

Devise de Règlement	EUR
Modalités de règlement	paiement en numéraire.
Type de Bons d'Option	Européen
Exercice	automatique
Date d'Exercice	La date de Maturité
Modalités d'assimilation	non applicable
Nombre minimum de Bons d'Option négociables sur Euronext Paris SA	1.000 Bons d'Option par tranche (ou, au-delà de ce minimum, négociation par multiple entier de 1.000 Bons d'Option)
Nombre minimum de Bons d'Option exerçables (sauf pour l'exercice automatique à la Date de Maturité)	non applicable
Radiation de l'Eurolist d'Euronext Paris SA	A l'ouverture du 6ème jour de bourse à Paris précédant la Date de Maturité (incluse)
Contact investisseurs	Société Générale N° Azur 0810 30 20 20
Référence du Prospectus de Base et du(des) Supplément(s)	Prospectus de Base visé par l'Autorité des marchés financiers le 13 juillet 2006 sous le n° 06-267, Suppléments visés par l'Autorité des marchés financiers le 16 août 2006 sous le n° 06-288, le 13 novembre 2006 sous le n° 06-403, le 16 février 2007 sous le n°07-048, actualisation du Document de Référence déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1er septembre 2006 sous le N° D.06.0117-A02.

L'attention des acheteurs potentiels est attirée sur le fait que :

- ils doivent lire ces Conditions Définitives en liaison avec le Prospectus de Base, les Suppléments et l'actualisation du Document de Référence cités ci-dessus,
- de par leur nature, les Bons d'Option sont susceptibles de connaître des variations de valeur considérables pouvant aboutir, dans certains cas, à la perte de la totalité du prix d'achat des Bons d'Option. Il est recommandé aux acheteurs potentiels de ne prendre leur décision qu'après avoir soigneusement examiné, avec leurs conseillers, si l'investissement envisagé correspond bien à leurs besoins et à leurs moyens.

Extraits de la licence :

Le "CAC 40[®]" est une marque déposée de la Société Euronext Paris S.A. pour désigner l'indice qu'elle calcule et qu'elle publie. Euronext Paris S.A. ne garantit ni la valeur de l'indice à un moment donné, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice. L'autorisation d'utiliser l'indice CAC 40[®] et la marque "CAC 40[®]" en relation avec le présent produit a été accordée dans le cadre d'un contrat de licence.

L'investisseur est invité à se faire sa propre opinion quant à l'opportunité de l'investissement envisagé et à se rapprocher de ses conseils habituels avant toute acquisition de Bons d'Option CAC 40.